

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 21 juin 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme KOENDERS et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 14 juin 2012

Publié le 22 juin 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 17

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Michel ROTGER
M. Gilbert MENUT	M. André GERVAIS	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Alain MILLOT	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	Mme Claude DARCIAUX
M. José ALMEIDA	Mme Françoise TENENBAUM	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. François DESEILLE	Mme Elizabeth REVEL	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. François-André ALLAERT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Rémi DELATTE
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Paul HESSE	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Yves BERTELOOT	M. Franck MELOTTE	
M. Patrick MOREAU		

### Membres absents :

Mme Stéphanie MODDE	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Philippe BELLEVILLE	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Christophe BERTHIER pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Nelly METGE pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
	Mme Christine MARTIN pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG.

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**  
**Rapport d'activité 2011 du délégataire du crématorium**

Conformément aux articles L 1411-3 et 1413-1 du CGCT, le délégataire doit remettre, au plus tard le 1er juin de l'année suivante, les documents d'information concernant l'exploitation du crématorium de l'année écoulée.

A noter qu'à fin 2011, le contrat d'affermage passé avec la Société OGF est arrivé à échéance ; le contrat afférent à la période 2012 – 2015 a été confié à la Société ATRIUM à l'issue de la procédure de délégation de service public menée par la Communauté d'Agglomération sur l'exercice 2011.

Le rapport d'activité 2011 du crématorium présenté par OGF, se compose d'un bilan des conditions d'exécution du service délégué, des données statistiques générales et du crématorium, des données financières et d'un point sur la qualité du service. Il est joint en annexe au présent rapport.

En 2011, le nombre de crémations a été de 1821 (dont 53 pièces anatomiques), soit une progression de 2 % par rapport à 2010.

L'activité a oscillé entre 132 (décembre) et 202 (mars) crémations par mois ;  $\approx 50$  % des crémations ont pour origine des funérailles organisées par des pompes funèbres situées dans l'agglomération dijonnaise ; les différentes agences OGF et Roc'Eclerc représentent à elles deux, plus de 53 % de l'ensemble des crémations enregistrées.

Destination des cendres

En 2011, 257 urnes sont restées en dépôt au crématorium, soit près de 15 % des crémations.

Plus de 1500 mouvements ont été enregistrés :

- 77 % des urnes ont été remises à la famille ou au mandataire ;
- 2,6 % des urnes ont été inhumées sur les différents sites cinéraires du cimetière ;
- 20 % ont été dispersées sur les différents sites de dispersion du cimetière.

Qualité du service

A l'instar des autres crématoriums gérés par OGF, le crématorium de Dijon a été audité en 2011 en vue d'obtenir une certification des services par l'organisme certificateur SGS ; il s'agit là d'une reconnaissance officielle du respect d'engagements de services perceptibles par les usagers de l'établissement.

Comme chaque année, une journée du « Temps de mémoire » a été organisée le 5 novembre 2011, moment de recueil fort apprécié des familles.

Données financières

	2011	2010	%
Produits d'exploitation	772.618 €	735.007 €	Soit une hausse du CA de 5,12 %
Charges d'exploitation	657.548 €	606.288 €	
Impôts sur les sociétés	41.540 €	42.907 €	
Résultat net	73.530 €	85.813 €	Soit $\approx 10$ % du CA

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a pris connaissance de ce rapport lors de sa réunion du 12 juin 2012.

Vu l'avis de la Commission Administration Générale et Finances et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

**- de prendre acte** de la présentation de ce rapport par Monsieur le Président.

# **Crématorium du Grand Dijon**

Société par Actions Simplifiée

81 rue d'Auxonne  
21000 Dijon

---

## **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2011

## Crématorium du Grand Dijon

Société par Actions Simplifiée

81 rue d'Auxonne  
21000 Dijon

---

### Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2011

---

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Crématorium du Grand Dijon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 18 mai 2011

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Philippe BATTISTI

**CREMATORIUM DU GRAND DIJON**

**81 RUE D'AUXONNE**

**21000 DIJON**

**Comptes annuels au 31 mars 2011**

# SOMMAIRE

## BILAN

Bilan actif	1
Bilan passif	2

## COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat partie 1	3
Compte de résultat partie 2	4

## ANNEXE

Règles et méthodes comptable	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances, des créances et des dettes	8
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	10
Variation des capitaux propres	11
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	12
Eléments relevant de plusieurs poste de bilan	13
Effectif moyen	14

**BILAN**

## BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/03/2011</i>	<i>31/03/2010</i>
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	35 757		35 757	29 160
Autres créances	68 074		68 074	48 963
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	11 046		11 046	11 163
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	113 881		113 881	119 569
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>228 758</b>		<b>228 758</b>	<b>208 854</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>228 758</b>		<b>228 758</b>	<b>208 854</b>

**BILAN PASSIF**

Rubriques	31/03/2011	31/03/2010
Capital social ou individuel dont versé : 37 000	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence :		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau	26	32
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>67 694</b>	<b>37 882</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>108 420</b>	<b>78 614</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	12 000	10 000
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>12 000</b>	<b>10 000</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	9 287	6 061
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 799	33 132
Dettes fiscales et sociales	40 491	37 833
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	23 762	43 214
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>108 339</b>	<b>120 240</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>228 758</b>	<b>208 854</b>

Résultat de l'exercice en centimes 67 693,51

Total du bilan en centimes 228 758,40

**COMPTE DE RESULTAT**

**COMPTE DE RESULTAT (en liste)**

Rubriques	France	Exportation	31/03/2011	31/03/2010
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	765 847		765 847	685 012
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>765 847</b>		<b>765 847</b>	<b>685 012</b>
Production stockée:				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				1 000
Autres produits			3	3
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>765 851</b>	<b>686 014</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				95
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			515 878	481 721
Impôts, taxes et versements assimilés			474	19 939
Salaires et traitements			91 242	86 457
Charges sociales			37 216	34 231
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				685
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			2 000	
Autres charges			7	4
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>646 816</b>	<b>622 446</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>119 034</b>	<b>63 568</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			204	158
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>204</b>	<b>158</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			16	52
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>16</b>	<b>52</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>188</b>	<b>106</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>119 223</b>	<b>63 674</b>

**COMPTE DE RESULTAT (suite)**

<i>Rubriques</i>	<i>31/03/2011</i>	<i>31/03/2010</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	13 506 38 023	7 153 18 639
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>766 055</b>	<b>686 173</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>698 361</b>	<b>648 290</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>67 694</b>	<b>37 882</b>

**ANNEXE**

## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

La société a pour objet l'exploitation et la gestion du crématorium de la Communauté de l'agglomération Dijonnaise situé RD 126 route de Chevigny 21000 DIJON, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public.

L'activité de la société a démarré le 2 janvier 2007.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2010 au 31/03/2011.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du PCG 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### IMPOTS SUR LES BENEFICES

La société FINANCIERE LILAS IV, par option en date du 22 avril 2008, a déclaré se constituer à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2008, mère d'un groupe au sens des dispositions des articles 223A et suivants du C.G.I

CGD a donné son autorisation pour faire partie des filiales intégrées à partir du 1<sup>er</sup> avril 2008.

Il a été retenu pour principe le maintien de la charge d'impôt dans le résultat de la société filiale intégrée. Pour la société, la charge d'impôt est déterminée comme en l'absence d'intégration fiscale

### CAPITAL SOCIAL

Le capital, entièrement libéré, se compose de 3.700 actions de valeur nominale de 10 €. Cette société est détenue à 100 % par OGF.

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont établies conformément au règlement du CRC n° 2000.06 du 07-12-2000. Il s'agit des passifs identifiés par l'entreprise pour faire face à des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables à la clôture de l'exercice sans que leurs échéances et leurs montants puissent être fixés de façon précise.

### Provisions pour engagements sociaux

En application de la méthode préférentielle définie par l'avis n°97-06 du CNC, la société CGD provisionne, le cas échéant sous déduction des fonds placés auprès de compagnies d'assurance, ses engagements sociaux à prestations définies, à savoir :

- les engagements de retraite (Indemnités de Fin de Carrière),
- les gratifications versées par l'employeur à l'occasion de l'octroi d'une médaille d'honneur du travail.

Ces engagements font l'objet d'évaluations actuarielles annuelles sur la base de la méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Les hypothèses sous-jacentes aux évaluations sont choisies de sorte à refléter l'expérience propre de la société et aussi à tenir compte des conditions économiques françaises.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	5,00 %
Taux de rendement des actifs :	4,10 %
Taux de progression des salaires , y compris l'inflation :	2,50 %

Les engagements au 31 mars 2011 sont égaux aux provisions comptabilisées, soit : 10.000 € au titre des IFC et 2.000 € au titre des médailles du travail.

### EVENEMENT SIGNIFICATIF POST-CLOTURE

Néant.

### DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

A la clôture de l'exercice, les heures acquises par les 4 collaborateurs de CGD dans le cadre du droit individuel à la formation s'élèvent à 240 heures.

### IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de FINANCIERE LILAS IV dont le siège est au 31 rue de Cambrai 75019 PARIS.

## PROVISIONS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour grosses réparations Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	10 000	2 000		12 000
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>10 000</b>	<b>2 000</b>		<b>12 000</b>
Provisions sur immobilisations incorporelles Provisions sur immobilisations corporelles Provisions sur titres mis en équivalence Provisions sur titres de participation Provisions sur autres immobilis. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciations				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 000</b>	<b>2 000</b>		<b>12 000</b>
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		2 000		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

## CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	35 757	35 757	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	18 065	18 065	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	50 009	50 009	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	113 881	113 881	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>217 712</b>	<b>217 712</b>	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an,-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine			9 287	
Emprunts et dettes financières divers	9 287			
Fournisseurs et comptes rattachés	34 799	34 799		
Personnel et comptes rattachés	25 955	25 955		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 971	11 971		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	2 566	2 566		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	23 762	23 762		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>108 339</b>	<b>99 052</b>	<b>9 287</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

**DETAIL DES CHARGES A PAYER**

31/03/2011

<b>CHARGES A PAYER</b>	46 123,27
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>	12 888,76
40821000 FAR MANU FRAIS GX SIEGE	12 888,76
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	33 234,51
42820000 DETTES PROV CONGES PAYES	9 583,83
42840000 DETTES PROV PART SALARIE	13 506,00
42860000 PROVISIONS BONUS & PRIMES	721,41
42860100 PROVISIONS HEURES SUPPLEM.	465,59
42860200 CHARGES DE PERSONEL A PAYER	1 677,85
43820000 DETTES PROV CH SOC C. PAYES	3 595,72
43860000 PROV C.S./BONUS & PRIMES	143,75
43860100 PROV.CH.SOC.HEURES SUPPL.	174,65
43862000 ORG.SOCIAUX CHGES A PAYER	800,00
44861000 FORMAT PROFESSIONNELLE	139,82
44861200 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	172,89
44864100 C.F.E.	1 200,00
44864200 C.V.A.E.	1 053,00
<b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>	<b>46 123,27</b>

**DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

31/03/2011

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	113 881,01
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	113 881,01
48600000 CHGES CONSTATEES D AVANCE	113 881,01
<b>TOTAL DES CHARGES &amp; PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>113 881,01</b>

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>Situation à l'ouverture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		78 614
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		78 614
<i>Variations en cours d'exercice</i>		
	<i>En moins</i>	<i>En plus</i>
Résultat de l'exercice		67 694
Autres variations dividendes	37 888	
	<b>SOLDE</b>	
<i>Situation à la clôture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant répartition		108 420

## REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>Répartition</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt dû</i>	<i>Résultat net après impôt</i>
Résultat courant	119 223	40 407	78 815
Participations des salariés aux fruits de l'expansion	(13 506)	(2 384)	(11 122)
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>105 717</b>	<b>38 023</b>	<b>67 693</b>

**ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN**

<i>Rubriques</i>	<i>Entreprises liées</i>	<i>Participations</i>	<i>Dettes, créances en effets comm.</i>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Créances clients et comptes rattachés	23 133		
Autres créances	50 009		
<b>DETTES</b>			
Autres dettes	23 762		

### EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition de l'entreprise</i>
ASSIMILES CADRES	1	
OUVRIERS	3	
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	

	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAL
	1	2	3	4	5	
Nombre crémation	1 492	1 536	1 580	1 626	1 674	
Adultes	1 429	1 472	1 516	1 561	1 608	
Enfants	27	27	27	27	27	
Exhumations 1 (+sans)	9	9	10	10	10	
Exhumations 2 (-sans)	0	0	0	0	0	
Pièces anatomiques GM	26	27	27	27	27	
Pièces anatomiques PM	1	1	1	1	1	
Location salle	2	2	2	2	2	
<b>RECETTES</b>	<b>594 680 €</b>	<b>624 514 €</b>	<b>655 848 €</b>	<b>688 760 €</b>	<b>723 329 €</b>	<b>3 287 132 €</b>
703 Recettes de recyclage des résidus	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Tarif adulte avec cérémonie	405,52 €	413,63 €	421,90 €	430,34 €	438,95 €	
Tarif adulte hors présence famille	330,27 €	336,88 €	343,61 €	350,49 €	357,49 €	
706 Adultes	575 182,76 €	604 287,01 €	634 863,94 €	666 988,05 €	700 737,65 €	3 182 059 €
Tarif enfant	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
706 Enfants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
Tarif exhumation 1	202,76 €	206,82 €	210,95 €	215,17 €	219,47 €	
706 Exhumations 1	1 861,34 €	1 936,63 €	2 014,77 €	2 096,17 €	2 180,85 €	10 090 €
Tarif exhumation 2	405,52 €	413,63 €	421,90 €	430,34 €	438,95 €	
706 Exhumations 2	409,58 €	421,94 €	434,69 €	447,81 €	461,34 €	2 175 €
Tarif pièces anatomiques GM	405,52 €	413,63 €	421,90 €	430,34 €	438,95 €	
706 Pièces anatomiques GM	10 648,96 €	10 970,55 €	11 301,86 €	11 643,18 €	11 994,80 €	56 559 €
Tarif pièces anatomiques pM	202,76 €	206,82 €	210,95 €	215,17 €	219,47 €	
706 Pièces anatomiques pM	204,79 €	210,97 €	217,34 €	223,91 €	230,67 €	1 088 €
Tarif location salle	66,89 €	68,23 €	69,59 €	70,98 €	72,40 €	
706 Location salle	133,78 €	137,82 €	141,98 €	146,27 €	150,69 €	711 €
706 Recettes prestations annexes	6 239,15 €	6 548,68 €	6 873,71 €	7 215,04 €	7 573,47 €	34 450 €
<b>CHARGES</b>	<b>577 005 €</b>	<b>599 700 €</b>	<b>620 058 €</b>	<b>653 699 €</b>	<b>680 814 €</b>	<b>3 131 276 €</b>
60 Charges fixes	424 350 €	436 119 €	443 182 €	458 324 €	466 025 €	2 228 000 €
6061 Fournitures et consommables	18 831,82 €	16 656,62 €	17 093,42 €	17 542,58 €	17 988,63 €	88 113 €
6061 Abonnement eau	84,55 €	86,24 €	87,97 €	89,73 €	91,52 €	440 €
6061 Abonnement gaz	6 677,37 €	6 911,08 €	7 152,97 €	7 403,32 €	7 662,44 €	35 807 €
6061 Abonnement électricité	2 973,26 €	3 032,72 €	3 093,37 €	3 155,24 €	3 218,35 €	15 473 €
6061 Carburants	746,64 €	761,57 €	776,80 €	792,34 €	792,34 €	3 870 €
6063 Fournitures entretien	1 000,00 €	1 020,00 €	1 040,40 €	1 061,21 €	1 082,43 €	5 204 €
6064 Fournitures administratives	3 350,00 €	765,00 €	780,30 €	795,91 €	811,82 €	6 503 €
6068 Équipements opérateurs crématorium	4 000,00 €	4 080,00 €	4 161,60 €	4 244,83 €	4 329,73 €	20 816 €
61 Services extérieurs	67 118,88 €	72 818,33 €	70 681,23 €	76 636,47 €	74 439,32 €	361 694 €
6122 Crédit-bail mobilier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
6132 Location mobilières	2 288,88 €	2 334,66 €	2 381,35 €	2 428,98 €	2 477,56 €	11 911 €
6132 Entretien du bâtiment	13 000,00 €	13 260,00 €	13 525,20 €	13 795,70 €	14 071,62 €	67 653 €
6135 Entretien des véhicules	3 000,00 €	3 060,00 €	3 121,20 €	3 183,62 €	3 247,30 €	15 612 €
6136 Entretien des fours	41 500,00 €	42 745,00 €	44 027,15 €	45 348,17 €	46 708,62 €	220 329 €
6136 Entretien de la chaufferie	800,00 €	816,00 €	832,32 €	848,97 €	865,95 €	4 163 €
616 Contrôles techniques	1 530,00 €	5 502,68 €	1 591,81 €	5 724,98 €	1 656,12 €	16 006 €
616 Assurance RC	4 500,00 €	4 590,00 €	4 681,80 €	4 775,44 €	4 870,94 €	23 418 €
616 Assurances véhicules	500,00 €	510,00 €	520,20 €	530,60 €	541,22 €	2 602 €
617 Etudes et recherches	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
618 Documentation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
62 Autres services extérieurs	10 370,00 €	10 577,40 €	10 788,95 €	11 004,73 €	11 224,82 €	53 966 €
6211 Personnel intérimaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
622 Honoraires (CaC,...)	7 500,00 €	7 650,00 €	7 803,00 €	7 959,06 €	8 118,24 €	39 030 €
623 Publicité	2 870,00 €	2 927,40 €	2 985,95 €	3 045,67 €	3 106,58 €	14 936 €
625 Déplacements, missions, réceptions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
63 Impôts et taxes	6 090,00 €	6 606,00 €	7 274,00 €	7 531,00 €	8 099,00 €	35 600 €
633 Impôts sur rémunérations*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
63511 Taxe professionnelle	6 090,00 €	6 606,00 €	7 274,00 €	7 531,00 €	8 099,00 €	35 600 €
63514 Taxe sur les véhicules	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
637 Autres impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
64 Charges de personnel	141 939,00 €	148 980,72 €	156 375,23 €	164 140,28 €	172 294,51 €	783 730 €
641 Rémunération du personnel	97 219,00 €	102 042,12 €	107 106,88 €	112 425,43 €	118 010,55 €	536 804 €
64 Charges sociales	44 720,00 €	46 938,60 €	49 268,35 €	51 714,84 €	54 283,96 €	246 926 €
65 Autres charges de gestion courante	174 000,00 €	174 480,00 €	174 969,60 €	175 468,99 €	175 978,37 €	874 897 €
651 Redevance d'occupation	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	750 000 €
Assistance technique	24 000,00 €	24 480,00 €	24 969,60 €	25 468,99 €	25 978,37 €	124 897 €
68 Dotations aux provisions	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	30 000 €
<b>Charges variables</b>	<b>152 655,15 €</b>	<b>163 581,39 €</b>	<b>176 875,50 €</b>	<b>195 374,70 €</b>	<b>214 789,76 €</b>	<b>903 276 €</b>
6061 Consommation eau	338,21 €	354,99 €	372,61 €	391,11 €	410,54 €	1 867 €
6061 Consommation gaz	26 709,50 €	27 644,33 €	28 611,88 €	29 613,30 €	30 649,76 €	143 229 €
6061 Consommation électricité	2 153,03 €	2 259,85 €	2 372,01 €	2 489,80 €	2 612,49 €	11 888 €
6061 Assainissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
6064 Fournitures administratives	2 740,12 €	2 876,06 €	3 018,81 €	3 168,71 €	3 326,13 €	15 130 €
626 Frais postaux et Télécom	1 778,22 €	1 866,44 €	1 959,08 €	2 056,36 €	2 158,51 €	9 819 €
651 Redevance affermage	118 936,07 €	128 579,73 €	140 541,11 €	157 655,42 €	175 631,32 €	721 344 €
<b>RESULTAT</b>	<b>17 675 €</b>	<b>24 813 €</b>	<b>35 790 €</b>	<b>35 062 €</b>	<b>42 515 €</b>	<b>155 856 €</b>
Impôts sur les sociétés	6 156 €	8 642 €	12 466 €	12 212 €	14 808 €	54 285 €
<b>RESULTAT après IS</b>	<b>11 519 €</b>	<b>16 171 €</b>	<b>23 325 €</b>	<b>22 850 €</b>	<b>27 707 €</b>	<b>101 571 €</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>						
% du CA	1,94%	2,59%	3,56%	3,32%	3,83%	3,09%
Aug / N-1	-50,00%	40,38%	44,24%	-2,04%	21,26%	10,77%
Redevance d'occupation :						
Redevance jusqu'à 600000 €	118 936,07 €	120 000,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €	598 936 €
Redevance de 600 000 € à 650 000 €	FAUX	8 579,73 €	17 500,00 €	17 500,00 €	17 500,00 €	61 080 €
Redevance de 650 000 € à 700 000 €	0,00 €	0,00 €	3 041,11 €	20 155,42 €	26 000,00 €	49 497 €
Redevance au-delà de 700 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 131,32 €	12 131 €
Total Redevance d'occupation	118 936,07 €	128 579,73 €	140 541,11 €	157 655,42 €	175 631,32 €	721 344 €
Total Redevance d'affermage	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	750 000 €
<b>TOTAL REDEVANCES</b>	<b>268 936,07 €</b>	<b>278 579,73 €</b>	<b>290 541,11 €</b>	<b>307 655,42 €</b>	<b>325 631,32 €</b>	<b>1 471 344 €</b>
% du CA	45,22%	44,61%	44,30%	44,67%	45,02%	44,76%

# Synthèse des résultats

## Lecture des résultats

Niveau	Taux de satisfaction
Excellent	de 95% à 100%
Très Bon	de 90% à 94,9%
Bon	de 85% à 89,9%
Moyen	de 80% à 84,9%
Mauvais	inférieur à 80%

## Evolution des résultats

▶	Stable
▲	En hausse
▼	En baisse

## Nombre de questionnaires

### RETOURS

TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4	CUMUL ANNEE 2011
	65	58		123

### RESULTATS

TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4	CUMUL ANNEE 2011	Evolution N / N-1
-------------	-------------	-------------	-------------	------------------	-------------------

La facilité à trouver le crématorium (signalétique)

93,8%

93,1%

93,4%

L'accueil

100,0%

100,0%

100,0%

Les informations données et les réponses aux attentes sur la crémation

98,4%

100,0%

99,2%

Le confort des locaux

100,0%

100,0%

100,0%

L'Hommage lors de la remise des cendres

100,0%

97,9%

99,0%

L'accompagnement au Jardin du Souvenir lors de la dispersion des cendres (le cas échéant)

100,0%

100,0%

100,0%

## Gan Eurocourtage

7 place du Dôme - TSA 59876

92099 La Défense cedex - Tél. 01 70 96 60 00

Compagnie française d'assurances et de réassurances. Entreprise régie par le Code des assurances. S.A. au capital de 10 280 281 € (entièrement versé). 410 332 738 RCS Paris - APE 6512Z.

Siège social : 8-10, rue d'Astorg 75383 Paris cedex 08.

www.gan-eurocourtage.fr - contact@eurocourtage.com



## Attestation d'assurance de responsabilité civile

La société GAN Eurocourtage certifie que:

**OGF SA**  
31 rue de Cambrai  
75019 Paris

Agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales:

- GROUPEMENT FUNERAIRE FRANCILIEN - G 2F
- SOMOTHA
- CRAMATORIUM DE RENNES METROPOLE
- FUNERAIRE
- CREMATORIUM CLERMONT COMMUNAUTE
- CREMATORIUM NICE COTE D'AZUR

est titulaire d'un contrat n° **86.150.558**, garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles suivantes:

### Activités funéraires

- ✓ Prestations funéraires, prestations de conseils après obsèques;
- ✓ Conception, réalisation, aménagement, entretien et exploitation (y compris gestion déléguée) de cimetières, sites cinéraires, chambres funéraires, crématoriums ou tout autre site lié à l'activité funéraire; y compris en qualité de maître d'ouvrage.
- ✓ Nettoyage/restauration de monuments en marbre ou pierre (type granit) autres que les monuments funéraires (statues, fontaines...) à l'exclusion de toute activité « bâtiment »;
- ✓ Entretien/restauration de sépulture, à l'exclusion de toute activité « bâtiment »
- ✓ Fabrication, fourniture et commercialisation de produits, monuments et articles funéraires.

### Activités de fabrication

- ✓ Marbrerie
- ✓ Exploitation forestière, fabrication de cercueils, travail du bois.

### Activités de protocole

#### Opérations de Prévoyance Funéraire

- ✓ Toutes opérations de promotion de contrats de prévoyance funéraire, y compris activités de courtage d'assurance

La présente attestation est délivrée pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2013.

Elle ne peut engager l'Assureur en dehors des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Elle est valable sous réserve de l'encaissement effectif de la cotisation de la période pour laquelle elle est établie.

Fait à LA DEFENSE le 13 avril 2012,

Pour la Société,





La garantie est accordée à concurrence des montants suivants et sous réserve des franchises absolues par sinistre suivantes.

<b>Responsabilité civile « Exploitation »</b>		
<b>Nature des dommages</b>	<b>Montant des garanties</b>	<b>Franchise absolue</b>
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non :	10 000 000 € par sinistre	3.049 € par sinistre
dont :		
- Faute inexcusable :	5 000 000 € par année d'assurance	5000 €
- Dommages aux biens confiés :	152.450 € par sinistre	3.049 € par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs :	3.000 000 € par sinistre	3.049 € par sinistre
- Atteintes à l'environnement accidentelles (corporels, matériels et immatériels) :	1.500 000 € par année d'assurance	3.049 € par sinistre

<b>Responsabilité civile « Après livraison » « Travaux et prestations »</b>		
<b>Nature des dommages</b>	<b>Montant des garanties</b>	<b>Franchise absolue</b>
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non :	10 000.000 € par année d'assurance	
dont :		
- Dommages matériels et immatériels consécutifs :	Inclus	3.049 € par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs :	3.000 000 € par sinistre et par année d'assurance	3.049 € par sinistre

<b>Défense - Recours</b>	
Défense devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives. Défense des intérêts civils devant les juridictions répressives :	Frais à la charge de l'Assureur, sauf dépassement du plafond de garantie en cause.
Recours :	30 500 € par sinistre

**Contrat 86 150 558**

## Consultation d'un bilan de contrôle



Utilisateur : 54207679900148 MIKUS STEPHANE STEPHANE - PARIS

<b>Numéro de transfert</b>	1847494
<b>Date du transfert</b>	2012-02-14 15:13:47.0
<b>Emetteur (S10)</b>	54207679900148
<b>Nombre de caractères</b>	22191077
<b>Nombre de salariés (*)</b>	7738
<b>Avis de dépôt</b>	0009675996
<b>Type de déclaration</b>	NET-DADSU
<b>Mnémonique</b>	
<b>Etat</b>	DADS acceptée

(\*) il s'agit du nombre de structures S30.G01

NET-ENTREPRISES-FR

Accueil

Informations

Déclarer

Vos envois

## DÉCLARATION AUTOMATISÉE DES DONNÉES SOCIALES UNIFIÉE



VOS ENVOIS

### Bilan d'anomalies de la déclaration

Envoi réel DadsuFic\_OGF.Ist (référence émetteur : N4DS-DADSU0151-1) réceptionné le 14/02/2012 à 15:08:46 (avis de dépôt 9675996) - Norme : V01X06

Téléchargez le bilan au format CSV (réservé au dépôt de masse - aide)

Raison Sociale	Siren	Nature/Type/Périodicité	Fraction	Période de référence	État
CREMATORIUM DU GRAND DIJON	451 309 553	Complète / Normale / Annuelle	1/1	du 01/01/2011 au 31/12/2011	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration réelle transmise aux organismes pour contrôles métiers
<b>Bilan des contrôles de forme</b>					
<b>Aucune anomalie détectée</b>					

← RETOUR

## Statistiques d'un fichier NET-DADSU



CTDS	PARIS
Utilisateur (connexion)	54207679900148
Emetteur (S10.G01)	54207679900148
Numéro du fichier	1847494
Type de fichier	fichier réel
Date d'édition	22.05.2012-12:02:42

## Liste des entreprises

<i>SIREN</i>	<i>Raison sociale</i>	<i>Exercice</i>	<i>Nature</i>	<i>Type</i>	<i>Fraction</i>	<i>Salariés</i>	<i>Honoraire:</i>
542076799	OMNIUM DE GESTION ET DE FINANCEMENT	2011	02	51	11	7628	0
337658686	GROUPEMENT FUNERAIRE FRANCILIEN	2011	02	51	11	17	0
451226518	CREMATORIUM CLERMONT COMMUNAUTE	2011	02	51	11	4	0
451309553	CREMATORIUM DU GRAND DIJON	2011	02	51	11	6	0
451226583	CREMATORIUM DE RENNES METROPOLE	2011	02	51	11	4	0
390506426	COMITE D'ENTREPRISE D'OGF	2011	02	51	11	3	0
352823025	OGF COURTAGE	2011	02	51	11	76	0



STE	ETAB	NO STRUCTURE	LIBELLE CARDINALITE	NO RUBRIQUE	DESIGNATION	PLGE	TEMP	TA	NT	S
093	212316	S40.G15.00		S40.G15.00.003	TEMPS TRAVAIL PAYE	!	7	409,00	*	
093	212316	S40.G15.00		S40.G15.00.022.001	TOTAL HEURES PAYEES	!	7	409,00	*	
093	212316	S40.G15.00		S40.G15.00.022.002	HEURES PAYEES SANS S	!	7	296,00	*	
093	212316	S40.G25.00		S40.G25.00.029	NB HEURES TRAVAILLE.	!	6	120,00	*	
093	212316	S40.G28.05		S40.G28.05.029.001	BASE BRUTE SEC.	!	92	626,00	*	
093	212316	S40.G28.05		S40.G28.05.030.001	B.LIMITEE Plds SECU.	!	92	626,00	*	
093	212316	S40.G28.15.CN	215 - COMPENSATRICE DE CONGES	S40.G28.15.002	MT INDEMNITE VERSEE	!	1	562,00	*	
093	212316	S40.G30.04		S40.G30.04.001	CSG REVENUS ACTIVITE	!	95	354,00	*	
093	212316	S40.G30.04		S40.G30.04.002	CSG REVENUS REMPLACE	!	0	0,00	*	
093	212316	S40.G30.10.A	PARTICIPATION	S40.G30.10.002.001	MONTANT EPARGNE	!	4	322,00	*	
093	212316	S40.G30.15.A	01 - TITRES RESTAURANT PART EM	S40.G30.15.002.001	MT PARTICIP. PATRON.	!	2	619,00	*	
093	212316	S40.G30.15.F	06 -FINANCEMENT PREST. PREV CO	S40.G30.15.002.001	MT PARTICIP. PATRON.	!	1	153,00	*	
093	212316	S40.G30.35		S40.G30.35.004.001	MT REDUC.COT.SALARI.	!	346,00	*		
093	212316	S40.G30.35		S40.G30.35.005.001	MT DEDUC.COT.PATRON.	!	171,00	*		
093	212316	S40.G30.36.A	EXO HEURES SUPPLEMENTAIRES	S40.G30.36.002.001	MT REMUN. BRUTE EXO.	!	1	611,00	*	
093	212316	S40.G30.36.A	EXO HEURES SUPPLEMENTAIRES	S40.G30.36.003	NB HEURES OU JOURS	!	114,14	*		
093	212316	S40.G40.00		S40.G40.00.035.001	BASE BRUTE FISCALE	!	92	624,00	*	
093	212316	S40.G40.00		S40.G40.00.063.001	REV.ACTIVITE NET IMP	!	74	298,00	*	
093	212316	S40.G40.00		S40.G40.00.073.001	REMUN. HS ET HC EXO.	!	1	611,00	*	
093	212316	S44.G40.05.B	NON CADRE	S44.G40.05.003.001	MONTANT SOMME ISOLEE	!	2	235,00	*	
093	212316	S48.G10.00		S48.G10.00.018	SALAIRE BRUT CHO/AGS	!	92	626,00	*	
093	212316	S48.G10.00		S48.G10.00.019	SALAIRE BRUT	!	91	065,00	*	
093	212316	S65.G30.40		S65.G30.40.001	MT SMIC RETENU	!	65	359,00	*	
093	212316	S65.G30.40		S65.G30.40.002	MT REMUNERATION	!	91	014,00	*	
093	212316	S65.G30.40		S65.G30.40.003	MT REDUCTION APPLIQ.	!	8	164,00	*	
093	212316	S80.G62.05		S80.G62.05.002	TOTAL BASE	!	92	626,00	*	
093	212316	S80.G62.10		S80.G62.10.002.001	TOTAL BASE (CDD)	!	0	0,00	*	
093	212316	S80.G62.10		S80.G62.10.003.001	TOTAL BASE (TOTALE)	!	92	626,00	*	

Crématorium

Rapport d'activité

du **GRAND DIJON**

**2011**

*CGD*



## SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC</b>	<b>4</b>
1.1 LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC .....	4
1.2 LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE .....	5
<b>2 LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER</b>	<b>7</b>
2.1 DONNEES FINANCIERES .....	7
2.2 COMPTE-RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS .....	12
2.3 ENGAGEMENTS FINANCIERS .....	14
<b>3 LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE</b>	<b>15</b>
3.1 ÉVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE .....	15
3.2 ÉVOLUTION DE LA CRÉMATION .....	17
3.3 ANALYSE DU REGISTRE DES CREMATIONS .....	18
3.4 AUTRES INDICATEURS DE QUALITE .....	22
<b>4 LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE</b>	<b>25</b>
4.1 LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE .....	25
4.2 LE COMPTE-RENDU TECHNIQUE .....	25
4.3 LE COMPTE-RENDU FINANCIER .....	27
<b>ANNEXE I : RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, COMPTES ANNUELS, EXERCICE CLOS LE 31/03/2010</b>	<b>.....</b>
<b>ANNEXE II : COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL</b>	<b>.....</b>
<b>ANNEXE III : INVENTAIRE DES BIENS DESIGNES AU CONTRAT COMME BIENS DE RETOUR ET DE REPRISE DU SERVICE DELEGUE</b>	<b>.....</b>
<b>ANNEXE IV : ATTESTATIONS RELATIVES AUX POLICES D'ASSURANCES SOUSCRITES</b>	<b>.....</b>
<b>ANNEXE V : ETAT DU PERSONNEL (ETAT DADS, FORMAT PRE-TDS)</b>	<b>.....</b>
<b>ANNEXE VI : CONVENTIONS PASSEES AVEC LA OU LES MAISONS MERES (CONVENTION D'ASSISTANCE GENERALE, MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL, CONVENTIONS DE COMPTE COURANT, CONVENTIONS DE PRESTATIONS DE SERVICE, ETC.)</b>	<b>.....</b>
<b>ANNEXE VII : EXTRAIT K BIS A JOUR</b>	<b>.....</b>

Présentation générale de la délégation de service public

## **1.1 LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

### **1.1.1 Objet et étendue de la délégation**

La gestion et l'exploitation du crématorium du Grand Dijon.

### **1.1.2 Autorité délégante**

La communauté de l'agglomération dijonnaise, le « Grand Dijon ».

### **1.1.3 Déléataire**

SAS Crématorium du Grand Dijon  
Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 €  
RCS Dijon 451 309 553  
Siège social : 81, rue d'Auxonne – 21000 Dijon  
Habilitation n° 07/21/01  
L'extrait K-bis de la société délégataire est joint en annexe VIII.

### **1.1.4 Organigramme nominatif des dirigeants**

Président : M. Philippe LEROUGE  
Directeur délégué : M. Éric TESSIER.

### **1.1.5 Nature et date de prise d'effet du contrat**

Contrat d'affermage pour l'exploitation du crématorium de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, signé le 8 décembre 2006 pour une durée de 5 années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

## 1.2 LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE

### 1.2.1 Les services fournis

Conformément au contrat de délégation, le délégataire assure les missions principales suivantes :

- l'ouverture et la fermeture du site ;
- la tenue d'un planning de réservation des salles et des fours de crémation ;
- la vérification du dossier administratif remis par les mandataires des familles ;
- la réception des cercueils ;
- l'accueil des familles ;
- l'organisation et la gestion des salles de convivialité ;
- l'organisation de cérémonies préalables aux opérations de crémations ;
- la crémation des cercueils ;
- le fonctionnement du système de vidéo permettant aux familles d'assister à la crémation dans les salles de visualisation prévues à cet effet ;
- la pulvérisation des cendres ;
- la fourniture gratuite d'un réceptacle simple d'une contenance de 3 litres de cendre (urne cinéraire) portant l'identification du défunt pour recueillir les cendres suivant les dispositions de l'article R. 2213-38 du Code général des collectivités territoriales ;
- le cas échéant, à la demande des familles, et à titre gratuit, la dispersion des cendres des défunts dans les espaces spécialement affectés à cet effet, ou le dépôt de l'urne dans le jardin cinéraire ;
- la crémation des restes mortels provenant de corps exhumés conformément à la réglementation en vigueur et en particulier au titre de l'article R. 2213-37 du Code général des collectivités territoriales ;
- à la demande d'une commune, la crémation du corps d'une personne dénuée de ressources suffisantes ;
- la crémation des pièces anatomiques d'origine humaine conformément aux articles R.1335-9 et suivants du Code de la santé publique et à l'arrêté du 7 septembre 1999 relatif aux contrôles des filières d'élimination des déchets d'activité de soins à risques infectieux et assimilés et des pièces anatomiques ;
- le recyclage des résidus métalliques ou autres (prothèses médicales...) recueillis après l'opération de crémation ;
- les contrôles techniques nécessaires au bon fonctionnement des fours avant et après l'introduction ;
- le bon entretien et la maintenance des installations mises à disposition par la communauté de l'agglomération dijonnaise.

### 1.2.2 Les installations

Le crématorium comprend :

- des locaux ouverts au public : un hall d'accueil, deux salles de cérémonies, dont une de 306 places assises munie d'un système de projection vidéo, deux salles de visualisation par système vidéo, un espace de condoléances, deux salles de convivialité, une salle de remise des urnes, deux espaces d'attente.

- des locaux techniques à l'usage exclusif du personnel du crématorium : une salle d'introduction du cercueil, une salle de fours, un local aménagé pour recevoir un troisième four, un local aménagé pour recevoir un système de filtration, un local de dépôt temporaire des urnes, deux bureaux, une cuisine, un vestiaire.

### **1.2.3 Le partage des charges entre le délégataire et le délégant**

#### ***Éléments entretenus en bon état de fonctionnement et réparés par les soins du délégataire, et à ses frais***

Le délégataire a la charge de l'ensemble des travaux d'entretien, de maintenance préventive et corrective, et de renouvellement nécessaires au parfait fonctionnement de l'établissement, excepté pour les éléments décrits au paragraphe B ci-dessous.

Le délégataire a la charge de l'entretien et de la réparation des fours de crémation (contrat de garantie totale exigé auprès du constructeur).

#### ***Éléments entretenus en bon état de fonctionnement et réparés par les soins de l'autorité délégante, à ses frais***

La communauté de l'agglomération dijonnaise a la charge des éléments suivants :

- entretien et réparation du clos et du couvert du bâtiment, à l'exception du remplacement des vitres ;
- entretien et réparation de l'ensemble des extérieurs du bâtiment (espaces verts et voiries) ;
- remplacement des fours de crémation.

## 2 Le rapport annuel, première partie : le compte rendu financier

### 2.1 DONNEES FINANCIERES

Sont joints :

- en annexe I, le rapport général des commissaires aux comptes et les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2011 ;
- en annexe II, le compte d'exploitation prévisionnel ;
- en annexe VII, la liste des conventions passées entre OGF et la société par actions simplifiée *Crématorium du Grand Dijon*.

#### 2.1.1 Le compte de résultat simplifié pour l'année civile 2011

Le compte de résultat est dans le présent document présenté sur l'exercice de l'année civile 2011, selon la même méthode que les années passées. Nous rappelons que l'exercice social de la société *Crématorium du Grand Dijon* est calqué sur celui de la maison mère OGF, soit sur une période allant du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

De manière à présenter l'approche la plus pertinente sur une année civile, le compte de résultat présenté reprend fidèlement les écritures comptables de la société *Crématorium du Grand Dijon* sur la période concernée.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2011 et leur annexe sont joints en annexe I.

	2010	2011	2011	2011
<i>en euros hors taxes</i>	ARRETE	ARRETE	BUDGET	Ecart Arrêté / Prévisionnel
<b>Nombre crémation</b>	<b>1 783</b>	<b>1 821</b>	<b>1 674</b>	
Adultes	1 716	1 730	1 608	
Enfants	35	30	27	
Exhumations 1 (+5ans)	8	6	10	
Exhumations 2 (-5ans)	1	2	0	
Pièces anatomiques GM	8	13	27	
Pièces anatomiques PM	15	40	1	
Location salle	36	38	2	

	2010	2011	2011	2011
<i>en euros hors taxes</i>	ARRETE	ARRETE	BUDGET	Ecart Arrêté / Prévisionnel
<b>RECETTES</b>	<b>735 007 €</b>	<b>774 791 €</b>	<b>715 756 €</b>	
Recettes de recyclage des résidus			0 €	
Tarif adulte avec cérémonie	423 €	440 €	439 €	
Tarif adulte hors présence famille	344 €	359 €	357 €	
<b>Adultes</b>	<b>719 510 €</b>	<b>756 181 €</b>	<b>700 738 €</b>	
Tarif enfant	0 €		0 €	
<b>Enfants</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
Tarif exhumation 1	172 €	178 €	219 €	
<b>Exhumations 1</b>	<b>1 378 €</b>	<b>1 074 €</b>	<b>2 181</b>	
Tarif exhumation 2	344 €	359 €	439 €	
<b>Exhumations 2</b>	<b>344 €</b>	<b>717 €</b>	<b>461 €</b>	
Tarif pièces anatomiques GM	423 €	440 €	439 €	
<b>Pièces anatomiques GM</b>	<b>8 250 €</b>	<b>5 717 €</b>	<b>11 995</b>	
Tarif pièces anatomiques pM	212 €	220 €	219 €	
<b>Pièces anatomiques PM</b>	<b>4 222 €</b>	<b>8 796 €</b>	<b>231</b>	
Tarif location salle	69 €	72 €	72 €	
<b>Location salle</b>	<b>1 303 €</b>	<b>2 306 €</b>	<b>151</b>	
Recettes prestations annexes	0 €	0 €	0 €	

	2010	2011	2011	2011	
<i>en euros hors taxes</i>	ARRETE	ARRETE	BUDGET	Ecart Arrêté /	
<b>CHARGES</b>	<b>606 288 €</b>	<b>657 548</b>	<b>669 719</b>	<b>-12 171 €</b>	
<b>Charges fixes</b>	<b>393 838 €</b>	<b>440 469</b>	<b>466 025</b>	<b>-25 556 €</b>	
<b>Fournitures et consommable</b>	<b>17 970 €</b>	<b>17 029</b>	<b>17 989</b>	<b>-960 €</b>	
60					
6061	Abonnement eau	50 €	64 €	92 €	-28 €
6061	Abonnement gaz	10 241 €	8 637 €	7 662 €	975 €
6061	Abonnement électricité	1 366 €	1 329 €	3 218 €	-1 890 €
6061	Carburants	0 €	0 €	792 €	-792 €
6063	Fournitures entretien	530 €	168 €	1 082 €	-914 €
6064	Fournitures administratives	891 €	1 279 €	812 €	467 €
60676	Achat Fournitures expl PF	3 080 €	1 622 €		1 622 €
6068	Equipements opérateurs	1 699 €	3 817 €	4 330 €	-513 €
60791	Ach fleurs Deco hommage	114 €	114 €		114 €
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>73 293 €</b>	<b>106 384</b>	<b>74 439</b>	<b>31 944 €</b>
61128	Sous traitance reprog	306 €	250 €		250 €
6122	Crédit-bail mobilier	0 €	0 €	0 €	0 €
6132	Location mobilières	378 €	857 €	2 478 €	-1 621 €
61355	Autres locations	0 €	0 €		0 €
6152	Entretien du bâtiment	19 814 €	42 953 €	14 072 €	28 881 €
61521	Entret réparation locaux	3 030 €	3 102 €		3 102 €
6155	Entretien des véhicules	0 €	0 €	3 247 €	-3 247 €
61551	Entretien Rep. Vetements DE	92 €	301 €		301 €
6156	Entretien des fours	41 487 €	46 785 €	46 709 €	76 €
6156	Entretien de la chaufferie	0 €	0 €	866 €	-866 €
61555	Contrôles techniques	3 993 €	8 120 €	1 656 €	6 463 €
616	Assurance RC	4 193 €	4 017 €	4 871 €	-854 €
616	Assurances véhicules	0 €	0 €	541 €	-541 €
617	Etudes et recherches	0 €	0 €	0 €	0 €
618	Documentation	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>24 110 €</b>	<b>25 966</b>	<b>37 203</b>	<b>-11 237 €</b>
6211	Personnel intérimaire	0 €	0 €	0 €	0 €
622	Honoraires (CaC,...)	5 664 €	5 389 €	8 118 €	-2 730 €
6227	Frais actes hors contentieux	943 €	58 €		58 €
6228	Assistance technique	16 202 €	19 269 €	25 978 €	-6 709 €
62318	Publicité	0 €	0 €	3 107 €	-3 107 €
6241	Transport sur achat	0 €	0 €		0 €
625	Déplacements, missions,	220 €	260 €	0 €	260 €
6277	Frais de banques	180 €	-9 €		-9 €
628	Cotisations professionnelles	900 €	1 000 €		1 000 €

	2010	2011	2011	2011	
<i>en euros hors taxes</i>	ARRETE	ARRETE	BUDGET	<i>Ecart Arrêté</i>	
<b>63</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>6 309 €</b>	<b>9 401</b>	<b>8 099</b>	<b>1 302 €</b>
633	Impôts sur rémunérations	976 €	1 907 €	0 €	1 907 €
63511	Taxe professionnelle & CET	4 847 €	6 985 €	8 099 €	-1 114 €
63514	Taxe sur les véhicules	0 €	0 €	0 €	0 €
637	Autres impôts et taxes	486 €	510 €	0 €	510 €
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>122 156 €</b>	<b>127 375</b>	<b>172 295</b>	<b>-44 919 €</b>
641	Rémunération du personnel	87 628 €	90 938 €	118 011 €	-27 073 €
64	Charges sociales	34 528 €	36 437 €	54 284 €	-17 847 €
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>150 000 €</b>	<b>150 000 €</b>	<b>150 000 €</b>	<b>0 €</b>
651	Redevance d'occupation	150 000 €	150 000 €	150 000 €	0 €
<b>658</b>	<b>Charges div de gestion courante</b>	<b>8 €</b>	<b>6 €</b>		<b>6 €</b>
6581	Perte sur écart de	8 €	6 €		6 €
<b>658</b>	<b>Interets et charges assimilée</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>		<b>0 €</b>
66110	Interet nivellement GR		0 €		0 €
66150	Interet nivellement GR	68 €	0 €		0 €
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et aux amortissements</b>	<b>0 €</b>	<b>4 313 €</b>	<b>6 000 €</b>	<b>-1 687 €</b>
6815	Dotations aux provisions	0 €	0 €		0 €
6811	Dotations aux amortissements	0 €	4 313 €		4 313 €
	<b>Charges variables</b>	<b>212 450 €</b>	<b>237 370 €</b>	<b>203 694 €</b>	<b>33 675 €</b>
6061	Consommation eau	198 €	255 €	411 €	-156 €
6061	Consommation gaz	40 964 €	34 549 €	30 650 €	3 899 €
6061	Consommation électricité	5 462 €	6 644 €	2 613 €	4 030 €
6061	Assainissement	0 €	0 €	0 €	0 €
6064	Fournitures administratives	0 €	1 279 €	3 326 €	-2 048 €
626	Frais postaux et Télécom	964 €	0 €	2 159 €	-2 159 €
651	Redevance affermage	164 861 €	194 643 €	164 536 €	30 107 €
					0 €
	<b>RESULTAT</b>	<b>128 720 €</b>	<b>96 953 €</b>	<b>46 037 €</b>	<b>50 916 €</b>
	<b>Impôts sur les sociétés</b>	<b>42 907 €</b>	<b>35 000 €</b>	<b>16 035 €</b>	<b>18 965 €</b>
	<b>RESULTAT après IS</b>	<b>85 813 €</b>	<b>61 953 €</b>	<b>30 002 €</b>	<b>31 951 €</b>
	% du chiffre d'affaires	12%	8%	4,19%	

## 2.1.2 Commentaires sur le compte de résultat

### **Activité et chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires – ou recettes – de l'année civile 2011 a été déterminé selon le système de facturation *Odaces*.

Sa variation est de 5,41% par rapport à 2010 et se décompose entre une hausse d'activité de 1,91% et une hausse des tarifs de 4,09%. Le total se monte à 774 791 € euros.

### **Charges d'exploitation**

#### **Consommations de gaz**

Le poste correspond aux factures du crématorium.

Le coût total pour l'année ressort à 43 186 euros, en baisse de 16%. Le coût par crémation en 2011 est de 23,77 euros contre 28,6 en 2010.

#### **Consommations d'électricité**

Le poste correspond aux factures du crématorium.

La facturation pour l'année 2011 s'élève à 7 973 euros (contre 6 828 euros en 2010), soit 4,4 euros par crémation contre 3,8 euros par crémation en 2010.

#### **Eau**

Le poste correspond aux factures du crématorium pour 319 euros contre 248 euros en 2010.

#### **Véhicule**

Néant

#### **Fournitures entretien**

On y trouve pour l'essentiel des achats de produits de petit entretien.

#### **Entretien du four**

Ce poste s'élève à 46 785 euros en 2011 contre 42 953 euros en 2010. Le poste est composé principalement par le contrat de maintenance.

#### **Entretien des locaux et installations**

Ces frais, qui s'élèvent à 42 953 euros, contre 19 814 euros en 2010. Cette hausse d'explique suite aux engagements que le crématorium avait prit auprès du Grand Dijon, concernant le remplacement des mobiliers vétuste de la salle de cérémonie pour une montant de 20 890 euros.

Ce poste comprend également les frais d'entretiens du crématorium et de la vitrerie.

## **Assurances**

Le coût des assurances a été déterminé par la direction des assurances d'OGF. Le montant annuel est de 4 017 euros.

## **Assistance Technique**

Ces frais recouvrent l'assistance administrative assurée par les différents services centraux d'OGF en matière de comptabilité, finance, ressources humaines, informatique, qualité, gestion des achats, juridique, direction des travaux, direction des crématoriums & des délégations de service public... auprès de CGD. Pour 2011, ils se sont élevés à 19 269 euros contre 16 202 euros en 2010.

## **Frais postaux et télécoms**

Frais de poste, communication, fax.

## **Charges de personnel**

Il s'agit des salaires et charges sociales pour l'année 2011 des agents de crémation titulaires ou assistants affectés au *Crématorium du Grand Dijon*.

Les charges de l'exercice 2011 correspondent à la présence de quatre agents.

## **Dotations aux provisions et aux amortissements**

Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 4 313 euros correspondant à l'acquisition d'un équipement Sono-Vidéo. Il n'y a pas eu de dotations aux provisions en 2011.

## **Impôt sur les sociétés**

Le compte d'exploitation indique à titre d'information l'incidence de l'impôt sur les sociétés calculé au taux de 36,10%, au lieu de 34,43% en 2010 du fait de la contribution exceptionnelle de 5%.

## **2.2 COMPTE-RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS**

### **2.2.1 Etat de variation de patrimoine en 2011**

Un équipement Sono-Vidéo a été acquis en Février 2011.

### **2.2.2 Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué**

Tous les biens acquis par OGF en cours de contrat sont des biens de retour au Grand Dijon.

### 2.2.3 Conformité des installations du crématorium

Les installations publiques et techniques du crématorium ont fait l'objet d'un contrôle de conformité par le *Bureau Veritas*, afin de permettre à la DDASS de délivrer l'attestation de conformité prévue au décret n°94-1117 du 20 décembre 1994. Au vu du rapport technique émis par le *Bureau Veritas* en date du 9 janvier 2007, la DDASS a donné son agrément sur la conformité du crématorium le 6 février 2007. Cet agrément court jusqu'au 6 février 2013.

Conformément à la réglementation, les contrôles des rejets atmosphériques des fours ont été réalisés le 7 octobre 2010. Des non-conformités sont apparues. De nouvelles mesures ont été planifiées sur l'année 2011.

Enfin, un contrôle annuel des installations de gaz a été effectué par Bureau Veritas le 11 octobre 2010, de manière à en vérifier la conformité.

Il convient de rappeler que l'arrêté du 28 janvier 2010 relatif à la hauteur de la cheminée des crématoriums et aux quantités maximales de polluants contenus dans les gaz rejetés à l'atmosphère a abrogé l'arrêté du 29 décembre 1994, en fixant de nouvelles valeurs limites aux polluants contenus dans les gaz rejetés et en imposant des mesures sur les rejets de mercure et les dioxines et furanes.

#### Tableau comparatif des valeurs limites

	Valeurs limites de l'arrêté du 29/12/1994	Nouvelles valeurs limites de l'arrêté du 28/01/2010
Indice pondéral (poussières)	100 mg/Nm <sup>3</sup>	10 mg/Nm <sup>3</sup>
CO monoxyde de carbone	100 mg/Nm <sup>3</sup>	50 mg/Nm <sup>3</sup>
SO <sub>2</sub> dioxyde de soufre	200 mg/Nm <sup>3</sup>	120 mg/Nm <sup>3</sup>
NO <sub>x</sub> oxydes d'azote	700 mg/Nm <sup>3</sup>	500 mg/Nm <sup>3</sup>
Composes organiques volatiles	20 mg/Nm <sup>3</sup>	20 mg/Nm <sup>3</sup>
HCl acide chlorhydrique	100 mg/Nm <sup>3</sup>	30 mg/Nm <sup>3</sup>
Dioxines et furanes	-	0,1 ng/Nm <sup>3</sup>
Mercure	-	0,2 mg/Nm <sup>3</sup>

Les crématoriums en activité à la date de publication de l'arrêté du 28 janvier 2010, dont fait partie le crématorium de Dijon, disposent de huit ans pour se mettre en conformité quant aux nouvelles quantités maximales de polluants rejetés, soit avant le 15 février 2018.

#### **2.2.4 Travaux d'entretien du crématorium**

Les travaux d'entretien du four de crémation sont assurés par la société *Facultatieve Technologies*, constructeur des fours. Le contrat de maintenance totale garantit deux visites annuelles préventives, au cours desquelles sont effectués le contrôle général de l'installation, le réglage du matériel et le nettoyage du four. Afin d'assurer la continuité du service public, le crématorium bénéficie également d'une assistance téléphonique permanente permettant de palier rapidement les principales difficultés rencontrées au cours de l'exploitation du four de crémation.

Les principales interventions réalisées en 2011 ont été les visites de maintenance pour le four n°1 et n°2.

#### **2.2.5 Programme contractuel d'investissements**

*Crématorium du Grand Dijon* a conclu début 2011 un contrat d'entretien pour la maintenance du matériel de vidéo projection avec la société Prest'Info.

Par ailleurs, un contrat de maintenance a été signé pour l'entretien du système de sécurité incendie avec la société Chubb.

### **2.3 ENGAGEMENTS FINANCIERS**

#### **2.3.1 Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité**

Il n'y a ni emprunt, ni engagement de crédit bail.

#### **2.3.2 Les engagements à incidences financières en matière de personnels**

*Crématorium du Grand Dijon* comptabilise ses engagements sociaux : indemnités de fin de carrière, frais médicaux des salariés retraités et médailles du travail.

#### **2.3.3 Les attestations d'assurances souscrites**

Les attestations d'assurances souscrites conformément à la convention d'affermage sont jointes en annexe IV.

#### **2.3.4 Etat des sinistres, litiges et contentieux en cours, ainsi que les redressements notifiés par l'administration fiscale**

Néant.

&

### 3 Le rapport annuel, deuxième partie : l'analyse de la qualité du service

#### 3.1 EVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, 65,35 millions d'habitants résident en France, dont 63,46 millions en France métropolitaine et 1,89 million dans les départements d'outre-mer hors Mayotte. La population s'accroît en 2011 au même rythme que ces dernières années (+ 0,5 %), rythme légèrement moindre qu'au début des années 2000 (+ 0,7 % par an entre 2001 et 2006).

Comme les années précédentes, le dynamisme démographique repose principalement sur des naissances nombreuses et un nombre de décès encore relativement faible (*Estimés à 551 200 en 2010 et à 555 000 en 2011*). Il repose également, dans une moindre mesure, sur le solde migratoire.

Depuis 2006, le nombre de décès progresse régulièrement en France, après les évolutions très chahutées des trente années précédentes. Selon les projections démographiques réalisées en 2010, le vieillissement progressif de la population française et l'arrivée aux âges avancés de générations de plus en plus nombreuses devraient mécaniquement entraîner une croissance du nombre de décès dans les prochaines années. Néanmoins, parallèlement, l'espérance de vie à la naissance continue à progresser sur le même rythme que depuis le début des années 1970. Elle s'établit à 84,8 ans pour les femmes et à 78,2 ans pour les hommes. Depuis 1994, les gains moyens d'espérance de vie sont de 3 mois par an pour les hommes et 2 mois par an pour les femmes. L'écart hommes-femmes, relativement important en France par rapport à d'autres pays européens, a donc tendance à se réduire. Les contributions des différents âges à ces gains d'espérance de vie diffèrent pour les hommes et les femmes, en dehors des gains très importants à la naissance quel que soit le sexe. Ces dix dernières années, la contribution la plus forte se fait entre 80 et 89 ans pour les femmes et entre 70 et 79 ans chez les hommes, soit dix années plus tôt.

L'espérance de vie augmente partout en Europe. La France fait partie des pays où les femmes vivent le plus longtemps, avec l'Espagne et l'Italie, mais elle ne se situe que dans la moyenne pour les hommes. Les Suédois et les Espagnols ont l'espérance de vie la plus longue et peuvent espérer vivre au moins un an de plus que les Français.

Après avoir stagné quelques années entre 2005 et 2009, la mortalité infantile baisse à nouveau en 2010 et 2011. Elle atteint ainsi en 2011 son point le plus bas, à 3,5 pour 1 000. Cette baisse concerne aussi bien la mortalité la plus précoce (enfants décédés à moins de sept jours) que la mortalité la plus tardive. Ce mouvement est général en Europe, la moyenne des 27 pays se situant à 4 décès pour 1 000 naissances. La baisse de la mortalité infantile a été plus rapide et plus forte qu'en France dans d'autres pays européens tels la Suède ou la Slovaquie. Hors Union européenne c'est en Islande que le taux de mortalité infantile est le plus bas, à 2,2 pour 1 000.

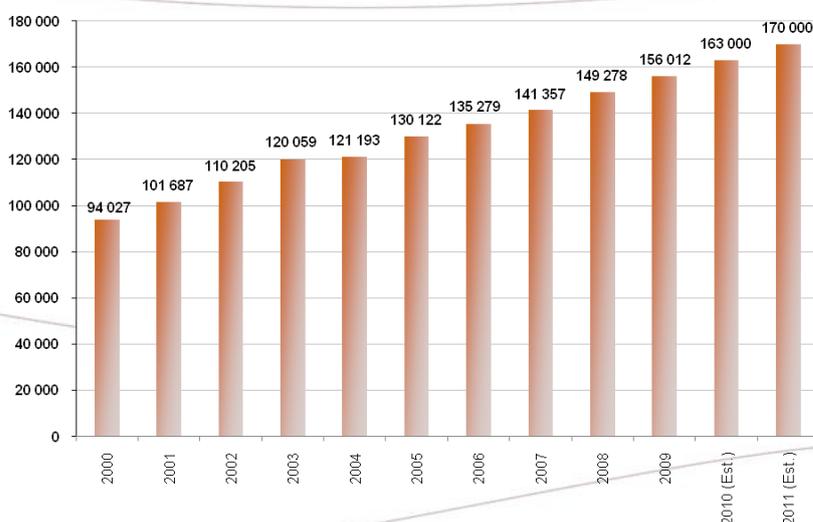
Au 1er janvier 2012, les personnes de 65 ans et plus représentent en France 17,1 % de la population, contre 16,0 % il y a 10 ans. Avec l'allongement de la durée de vie, la population française continue de vieillir ; de plus, la première génération très nombreuse du baby-boom, la génération « 1946 » qui compte près de 200 000 personnes de plus que les générations plus anciennes, fait désormais partie de ce groupe d'âges.

*Source : INSEE*

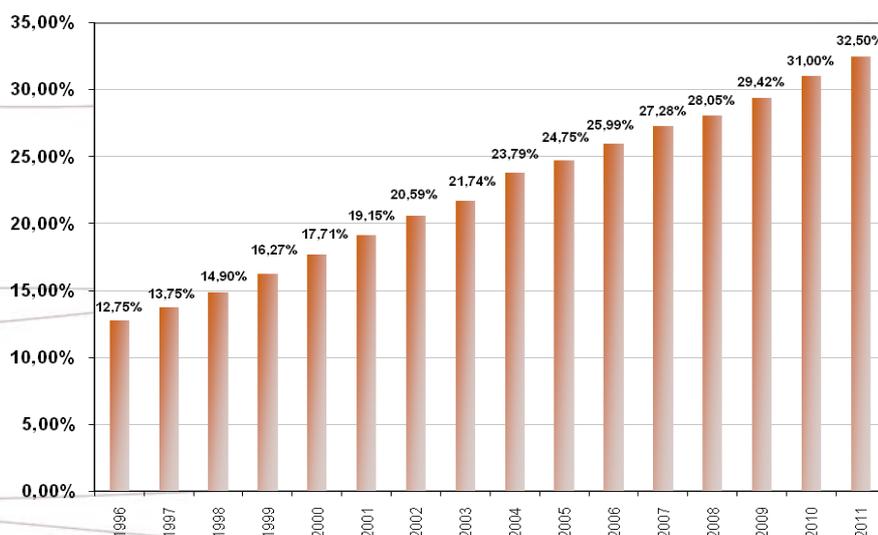
## 3.2 ÉVOLUTION DE LA CRÉMATION

### 3.2.1 La crémation en France

Le nombre estimé de crémations en France et à Monaco dépasse 170 000 sur l'année 2011.



Le taux de crémation continue à progresser en France et Monaco, passant pour la première fois au-dessus de 31%, à 32,50% en 2011.



### 3.3 ANALYSE DU REGISTRE DES CREMATIONS

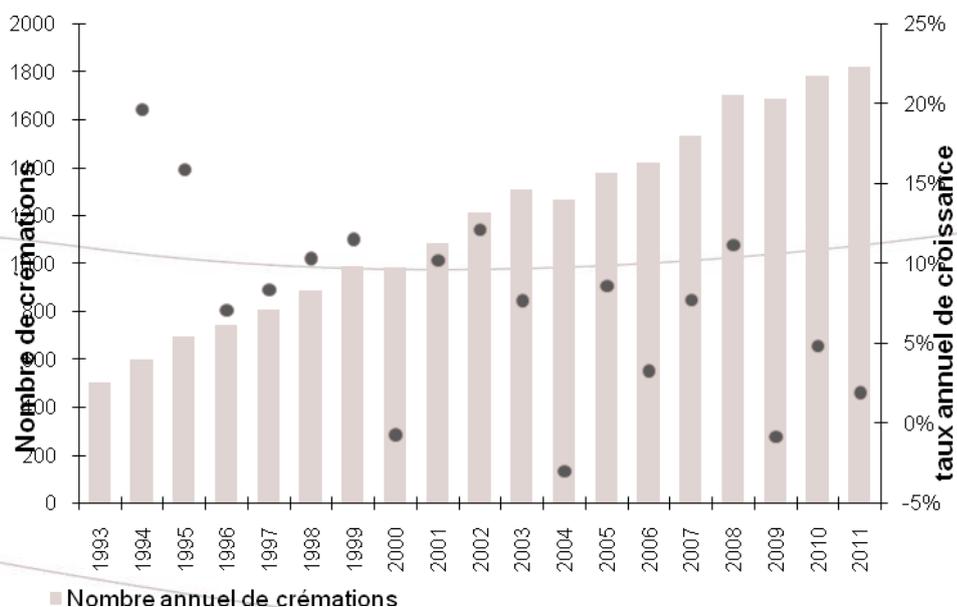
L'exploitation du registre des crémations tenu au crématorium a permis de procéder aux analyses suivantes :

#### 3.3.1 Evolution du nombre annuel de crémations

Le nombre de crémations réalisées au cours de l'année civile 2011 est de **1 821 (dont 53 pièces anatomiques d'origine humaine)**.

Le nombre de crémations a augmenté de 2,13% entre 2010 et 2011.

Années	Nombre annuel de crémations	Taux annuel de croissance
1993	499	
1994	597	20%
1995	692	16%
1996	741	7%
1997	803	8%
1998	886	10%
1999	988	12%
2000	981	-1%
2001	1081	10%
2002	1212	12%
2003	1305	8%
2004	1266	-3%
2005	1375	9%
2006	1420	3%
2007	1530	8%
2008	1701	11%
2009	1687	-1%
2010	1783	6%
2011	1821	2%



### 3.1.1. Evolution mensuelle de nombre de crémations

	2011	2010	2009
Janvier	162	159	168
Février	144	129	164
Mars	202	165	162
Avril	142	133	144
Mai	127	119	115
Juin	148	151	141
Juillet	150	159	136
Août	152	120	125
Sept.	153	171	112
Oct.	158	144	147
Nov.	151	159	135
Déc.	132	174	138
<i>Total :</i>	1821	1783	1687

### 3.3.2 Répartition des crémations par sexe

	2011	2010
Hommes	59%	58%
Femmes	41%	42%

### 3.3.3 Origine géographique des crémations

	2011	2010
Dijon	43%	47%
Extérieur	57%	53%

### 3.3.4 Origine des crémations par opérateur funéraire

Opérateur de pompes funèbres	Quantité 2011	
OGF	513	29,02%
Roc-Éclerc	464	26,24%
Pf Meudra	156	8,82%
PF Giraudet	82	4,64%
PF Guérin	50	2,83%
PF Martin	53	3,00%
PF Dijonnaises	65	3,68%
PF Cutarella	49	2,77%
PF Carrere	40	2,26%
PF Rosa	24	1,36%
PF Balochard	25	1,41%
PF Girard	47	2,66%
PF Bordes	21	1,19%
PF Grey	32	1,81%
PF Henry	18	1,02%
PF AFC	14	0,79%
PFLost	45	2,55%
PF Gogue	7	0,40%
PF Paris Fourchette	19	1,07%
PF Raillard	12	0,68%
PF autres	32	1,81%
<i>Total (hors PAOH)</i>	<i>1768</i>	

### 3.3.5 Destination des urnes

La destination des *urnes* peut être déterminée avec précision, les équipes du crématorium disposant depuis 2010 d'un outil informatique enregistrant le destinataire de l'urne. Ce suivi permet ainsi de garantir la fourniture de statistiques fiables et une réponse rapide en cas de réclamation.

Destination des urnes	Quantité
Nombre d'urnes déposées au crématorium au cours de 2011	257
Urne remise à la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles	428
Urne remise au mandataire de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles	737
Dispersion au site cinéraire jouxtant le crématorium	304
Dépôt de l'urne dans columbarium du site cinéraire jouxtant le crématorium	15
Inhumation de l'urne au site cinéraire jouxtant le crématorium	24

### 3.3.6 Destination des cendres

La destination finale des *cendres* ne peut être réellement évaluée par le personnel du crématorium, la majeure partie des urnes étant remise aux familles ou aux entreprises de pompes funèbres sans mention d'une destination finale spécifique (dispersion dans un lieu privé, caveau de famille dans une autre commune...).

Destination des cendres	Répartition annuel
Dispersion jardin du souvenir	10%
Dispersion privée famille	9%
Dispersion cimetière extérieur	7%
Inhumation cimetière ville	15%
Inhumation cimetière extérieur	59%

### 3.3.7 Répartition des réservations de salles entre les trois types d'occupation (crémation / inhumation / réunion)

Au cours de l'année civile 2011, il y a eu 5 locations de salle de cérémonie sans crémation, contre 4 un an plus tôt. Il n'y a eu aucune location de salle pour réunion.

L'analyse du registre informatique des crémations de l'année 2011 a permis de procéder aux observations suivantes :

Type de cérémonie	
Cérémonie simple <i>au crématorium</i>	796
Cérémonie personnalisée <i>au crématorium</i>	739
Autre lieu de cérémonie (lieu de culte) <i>préalablement à l'arrivée au crématorium</i>	580

Ainsi, le nombre de cérémonies au crématorium a été de 1 535, soit 85% des crémations réalisées.

Les cérémonies réalisées au crématorium ont réuni en moyenne des assistances de 41 personnes (l'écart-type est de 58).

## 3.4 AUTRES INDICATEURS DE QUALITE

### 3.4.1 Comité d'éthique

Sur l'initiative du Grand Dijon, un comité d'éthique peut être mis en place. Sa composition est constituée de représentants de l'autorité délégante, du délégataire, et de personnalités extérieures (cultes, associations philosophiques, crémationnistes, entreprises de pompes funèbres, spécialistes concernant le deuil, etc.).

Ce comité est consultatif et a pour but de veiller au code de déontologie et d'éthique de la profession, aux aspects qualitatifs et de suggérer toutes mesures susceptibles d'apporter des améliorations dans la qualité du service.

### 3.4.2 Le Temps de Mémoire

Le samedi 5 novembre 2011, s'est tenu au crématorium du Grand Dijon le *Temps de Mémoire* de 2011. Étaient notamment présents pour cette occasion :

- ☞ Monsieur Patrick CHAPUIS, représentant du Grand Dijon.
- ☞ Monsieur Edith CHEVRET, représentante de l'association JALMALV.
- ☞ Monsieur Bruno CASAGRANDE, responsable du crématorium.
- ☞ Monsieur Eric Tessier, directeur du crématorium.

La cérémonie s'est déroulée avec la participation du duo musical « Clair Obscur ». Environ cinquante personnes étaient présentes. Comme geste symbolique, des boutons de rose ont été distribués aux familles et différents participants. Rappelons qu'OGF a été à l'origine de l'organisation de ce rendez-vous annuel, visant à créer un moment de recueil, de mémoire et de souvenir.

### **3.4.3 Les questionnaires qualité**

Afin d'offrir une meilleure qualité de service public aux usagers, des enquêtes de satisfaction ont été mises en place au crématorium. Proposée de manière adaptée aux familles, l'enquête prend la forme d'un court questionnaire articulé notamment autour de la qualité d'accueil et de service rendu ainsi que sur le confort des locaux.

Les enquêtes de satisfaction sont transmises à un prestataire externe (Init Satisfaction) qui assure chaque trimestre la collecte, le traitement et la restitution des informations de manière synthétique. Cette démarche permet de garantir la neutralité des résultats, qui sont ensuite transmis à l'autorité délégante en toute transparence.

Les enquêtes de satisfaction permettent ainsi aux acteurs du Groupe OGF (agents de crématorium, services centraux,...) d'être à l'écoute des familles et de s'adapter en conséquence, afin de proposer une qualité de service optimale.

La restitution de ces enquêtes de satisfaction figure en annexe III.

### **Registre d'appréciation du service**

Un registre des appréciations est mis à la disposition des familles et du public dans le hall d'accueil du crématorium. Il permet de recueillir les appréciations, remarques et suggestions relatives à la qualité du service et des prestations proposés et exécutés lors de la crémation.

En 2011, les marques de satisfaction et de remerciements des familles envers le personnel ont continué à abonder, soulignant la gentillesse, l'accueil, le courage, et la capacité à mener dans la douceur des cérémonies d'adieu au crématorium.

#### **3.4.4 La certification de services**

Depuis la fin de l'année 2009, l'ensemble des crématoriums d'OGF ont été certifiés par l'organisme certificateur SGS sur la base du référentiel OGF n°RE/OGF/01 déposé au Journal Officiel de la République Française le 13 septembre 2006.

Le crématorium de Dijon a mis en place cette démarche et a été audité en 2011 sur la base des engagements présentés en annexe. L'audit n'a fait apparaître aucun point de non-conformité et devrait laisser place à la délivrance d'un document officiel émanant de l'organisme certificateur.

Cette attribution est une reconnaissance officielle par un organisme tiers indépendant, du respect d'engagements de services directement perceptibles par les usagers de l'établissement. Elle sera désormais visible du public par la mise en place en 2010 du certificat délivré par l'organisme SGS dans la partie publique, du logo de Qualicert® sur la porte d'entrée et au dos de la plaquette de présentation de l'établissement.

A noter que ce site fait l'objet d'audits réguliers réalisés par la direction de la qualité d'OGF et par l'organisme certificateur afin de s'assurer du respect continu des engagements vis à vis des usagers.

---

## 4 Les conditions d'exécution du service

---

### 4.1 LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Il n'y a pas eu en 2011 d'évènement de nature à modifier les conditions contractuelles d'exploitation.

### 4.2 LE COMPTE-RENDU TECHNIQUE

#### 4.2.1 Les horaires d'ouverture

Le crématorium du Grand Dijon est ouvert au public du lundi au samedi de 8h30 à 17h. Le service de crémation est assuré aux horaires suivants :

☞ Le matin :

8h30	11h30
9h30	12h30
10h30	

☞ L'après-midi :

13h30	15h30
14h30	16h30

#### 4.2.2 Les moyens en personnel

Quatre personnes ont concouru en 2011 à la tenue quotidienne du site :

- Monsieur Bruno CASAGRANDE, responsable du crématorium,
- Monsieur Philippe ROY,
- Madame Sonia MARNAT,
- Madame Aurélie SOLONOT.

Les tâches qui sont dévolues au personnel sont les suivantes :

- accueil des familles ;
- réalisation d'hommages préalables à la crémation ;
- accueil des entreprises de Pompes Funèbres mandatées par les familles ;
- tenue des registres de crémations et contrôles administratifs ;
- réalisation des crémations ;
- entretien et nettoyage quotidien des installations techniques.

Grâce à cet effectif, le Crématorium du Grand Dijon est à même d'assurer la continuité du service public et de pallier toute absence ou surcharge d'activité. La DADS correspondant à l'état du personnel est jointe en annexe VI.

### **La formation**

Pour l'exécution des missions qui leur sont confiées, les agents du crématorium ont bénéficié d'une formation concernant les points suivants :

- la législation sur la crémation et ses évolutions concernant le traitement des pièces anatomiques notamment ;
- les procédures internes d'OGF en matière de gestion des crématoriums ;
- les vérifications administratives des dossiers de crémation ;
- l'accueil des familles, la remise de l'urne et la dispersion des cendres ;
- les rappels théoriques et pratiques liés à la technologie des fours de crémation (cycles de crémation, régulation des fours, techniques d'entretien et de dépannage, consignes de sécurité) ;
- la gestion des éventuelles pannes en présence d'une famille ;
- les consignes d'hygiène et de sécurité ;
- la protection incendie ;
- l'habilitation électrique H0B0 pour personnel non électricien.

### **La sécurité**

Début 2010, un dispositif de protection du travailleur isolé a été déployé au crématorium. Au moindre malaise ou chute du personnel affecté à la conduite du four, un boîtier téléphonique met en contact avec un centre d'appel, qui fait intervenir en cas de nécessité les secours.

**4.3 LE COMPTE-RENDU FINANCIER****4.3.1 Les tarifs des prestations du service public**

Les tarifs pratiqués en 2011 sont les suivants :

EN EUROS	TARIF HT 2011	TVA 19,60% 2011	TARIF TTC 2011 ARRONDIS
<b>CREMATION</b>			
<b>Crémation adulte avec cérémonie de recueillement</b>	439,80	86,20	526,00
Prestation avec la crémation, la prise en charge du cercueil, le personnel d'accueil, la mise à disposition d'une salle de cérémonie (max. 20 min.) et son matériel de sonorisation, la remise de l'urne ou la dispersion des cendres au jardin cinéraire.			
<b>Crémation adulte sans cérémonie de recueillement</b>	358,70	70,30	429,00
Prestation avec la crémation, la prise en charge du cercueil ainsi que la remise de l'urne ou la dispersion des cendres au jardin cinéraire.			
<b>Crémation enfant (moins de 12 ans)</b>		Gratuit	
<b>Crémation d'un cercueil après exhumation, avec cérémonie de recueillement</b>			
Prestation avec la crémation, la prise en charge du cercueil, le personnel d'accueil, la mise à disposition d'une salle de cérémonie (max. 20 min.) et son matériel de sonorisation, la remise de l'urne, ou la dispersion des cendres au jardin cinéraire.			
<b>Cercueil inhumé depuis moins de 5 ans</b>	439,80	86,20	526,00
<b>Cercueil inhumé depuis plus de 5 ans</b>	219,90	43,10	263,00

EN EUROS	TARIF HT 2011	TVA 19,60% 2011	TARIF TTC 2011 ARRONDIS
<b>Crémation d'un cercueil après exhumation, sans cérémonie de recueillement</b>			
Prestation avec la crémation, la prise en charge du cercueil ainsi que la remise de l'urne, ou la dispersion des cendres au jardin cinéraire.			
<b>Cercueil inhumé depuis moins de 5 ans</b>	358,70	70,30	429,00
<b>Cercueil inhumé depuis plus de 5 ans</b>	178,93	35,07	214,00
<b>CREMATION SAPEUR POMPIER</b> (décès en service commandé)		Gratuit	
<b>LOCATION SALLE DE CEREMONIE POUR OBSEQUES SANS CREMATION</b>			
1. courte durée (45 minutes maximum)	71,91	14,09	86,00
2. longue durée (1h30 maximum)	117,89	23,11	141,00
<b>CREMATION DE PIECES ANATOMIQUES</b>			
Container de 60 kg et 200 litres maximum	439,80	86,20	526,00
Container de 30 kg et 100 litres maximum	219,90	43,10	263,00
<b>CEREMONIE DE RECUEILLEMENT</b>	Gratuit		
<b>URNE CINERAIRE</b>	Gratuit		
<b>ACCUEIL (personnel de portage)</b>	Gratuit		
<b>REMISE DE L'URNE</b>	Gratuit		

EN EUROS	TARIF HT 2011	TVA 19,60% 2011	TARIF TTC 2011 ARRONDIS
DEPOT TEMPORAIRE DES CENDRES AU CREMATORIUM (1 an maximum)		Gratuit	
DISPERSION DES CENDRES AU JARDIN CINERAIRE		Gratuit	
DISPERSION DES CENDRES DES PIECES ANATOMIQUES D'ORIGINE HUMAINE AU CIMETIERE INTERCOMMUNAL DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE		Gratuit	
LOCATION DE SALLE DE CONVIVALITE POUR UNE REUNION DE FAMILLE	45,99	9,01	55,00

---

**ANNEXE I : Rapport Général des Commissaires aux  
Comptes, comptes annuels, exercice clos le  
31/03/2010**

---

---

**ANNEXE II : Compte d'exploitation prévisionnel**

---

**ANNEXE III : QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION**

---

**ANNEXE IV : Attestations relatives aux polices  
d'assurances souscrites.**

---

---

## **ANNEXE V : ETAT DU PERSONNEL**

---

---

**ANNEXE VI : Conventions passées avec la ou les maisons mères (convention d'assistance générale, mise à disposition de personnel, conventions de compte courant, conventions de prestations de service, etc.)**

---

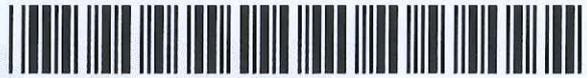
## **LISTE DES CONVENTIONS PASSEES ENTRE LES SOCIETES DU GROUPE OGF ET CGD**

- Convention d'assistance en ressources humaines, informatique, fiscalité, comptabilité et juridique,
- Avenant1 à la convention d'assistance en ressources humaines, informatique, fiscalité, comptabilité et juridique,
- Convention de gestion centralisée de trésorerie,
- Convention relative au régime fiscal des groupes de sociétés, conclue entre CGD et Financière LILAS IV SAS, du 24 avril 2008

---

**ANNEXE VII : Extrait K bis à jour**

---



**EXTRAIT DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES  
au 29 mars 2012**

**IDENTIFICATION**

*Dénomination Sociale :* **GROUPEMENT FUNERAIRE FRANCILIEN - G2F**  
*Numéro d'identification :* 337 658 686 R.C.S. Paris  
*Numéro de gestion :* 1986 B 06017  
*Date d'immatriculation :* 23 mai 1986

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE**

*Forme juridique :* Société anonyme  
*Au capital de :* 510 000,00 €  
*Adresse du siège :* 31 rue de Cambrai 75019 Paris  
*Durée de la société :* Jusqu'au 23 mai 2085  
*Date d'arrêté des comptes :* le 31/03  
*Constitution - Dépôt de l'acte constitutif :* Au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris le 25 avril 1986 sous le numéro 000589  
*Publication :* Journal La Gazette du Palais du 20-04-1986 jusqu'au 22.04.1986

**ADMINISTRATION**

*Président du conseil d'administration* **LEROUGE PHILIPPE WILLIAM CLAUDE**  
Né le 27 mai 1960 à LE MANS 72000 (FRANCE)  
de nationalité Française  
demeurant 37 Richmond Hill road Edgbaston Birmingham B15 3RR Royaume Uni

*Directeur général et Administrateur* **FAUCONNET HUGUES**  
Né le 3 juin 1956 à Orléans 45000 (FRANCE)  
de nationalité Française  
demeurant 44 rue Cluseret 92150 Suresnes

*Directeur général délégué et Administrateur* **CHABANNES Christophe**  
Né le 1 septembre 1965 à Paris 75008 (FRANCE)  
de nationalité Française  
demeurant 52 av du Bas Meudon 92130 Issy les Moulineaux

*Directeur général délégué et Administrateur* **Bonin Cédric**  
Né le 5 novembre 1968 à Troyes 10000 (FRANCE)  
de nationalité Française  
demeurant 38 rue Robert Schuman 77830 Échouboulains

*Administrateur* **MANACH DANIEL JEAN AUGUSTIN**  
Né le 24 octobre 1926 à SARTROUVILLE (78)  
de nationalité Française  
demeurant 24 RUE TURGOT 78500 SARTROUVILLE

*Administrateur* **L'ORGANISATION FUNERAIRE S.A.** (Société par actions simplifiée)  
13 RUE DE POISSY 75005 PARIS  
542 058 458 R.C.S. Paris  
représenté par **MANACH PHILIPPE DANIEL PIERRE**  
Né le 5 juillet 1957 à SARTROUVILLE 78500 (FRANCE)  
de nationalité Française  
demeurant DEMEURANT 23 AV GAMBETTA 78500 SARTROUVILLE

*Administrateur* **POMPES FUNEBRES DULAC** (Société par actions simplifiée)  
6 RUE MARSOULAN 75012 PARIS  
784 506 149 R.C.S. Paris  
représenté par **PICQUENOT Bernard**  
Né le 26 août 1954 à PARIS 75012 (FRANCE)  
de nationalité Française  
demeurant 16 rue Dagorno - 75012 PARIS



Administrateur

**CIE IMMOBILIERE CHF** (Société anonyme)  
8 r Saint Simon 75007 Paris  
552 112 633 R.C.S. Paris  
représenté par **FONTAINE Guillaume**  
Né le 31 octobre 1970 à Brétigny-sur-Orge 91220 (FRANCE)  
de nationalité Française  
demeurant 32 av Ledru Rollin 75012 Paris

Administrateur

**OGF AVEC LA FACULTE DE CONTINUER A UTILISER LES ANCIENNES DENOMINATION LA MODERNE ET/OU OMNIUM DE GESTION ET DE FINANCEMENT OU POMPES FUNEBRES GENERALES PFG** (Société anonyme)  
31 RUE DE CAMBRAI 75019 PARIS  
542 076 799 R.C.S. Paris  
représenté par **KIRSCH Laurent**  
Né le 26 avril 1964 à Palaiseau 91120 (FRANCE)  
de nationalité Française  
demeurant 10 rue Emile Morel 92330 Sceaux

Administrateur

**LE VOEU FUNERAIRE**  
40 RUE DES AULNES 92330 SCEAUX  
310 775 804 R.C.S. Nanterre  
représenté par **EYMANN Christian**  
Né le 31 mai 1957 à Neuilly-sur-Seine 92200 (FRANCE)  
de nationalité Française  
demeurant 23 bis avenue Pasteur 78580 Maule

Administrateur

**ANGLARET Patrick**  
Né le 27 juin 1956 à BRON 69500 (FRANCE)  
de nationalité Française  
demeurant 49 r Lacordaire 75015 Paris

Commissaire aux comptes titulaire

**DELOITTE & ASSOCIES SA** (Société anonyme)  
185 AVE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY  
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes suppléant

**BEAS SARL** (Société à responsabilité limitée)  
7/9 VILLA HOUSSAYE 92534 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX  
315 172 445 R.C.S. Nanterre

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET L'ETABLISSEMENT**

*Origine du fonds ou de l'activité :* Création d'un fonds de commerce  
*Activité :* POMPES FUNEBRES ET CHAMBRE FUNERAIRE  
*Enseigne :* CHAMBRE FUNERAIRE DES BATIGNOLLES  
*Adresse de l'établissement principal :* 10 R PIERRE REBIERE 75017 PARIS  
*Début d'exploitation le :* 23 mai 1986  
*Mode d'exploitation :* Exploitation directe

FIN DE L'EXTRAIT

Délivré à Paris, le 30 mars 2012

Le Greffier,

LEGALE